

# Elections professionnelles 2018

## Certificat Administratif de recensement des effectifs

Collectivité ou établissement : .....

Code collectivité auprès du Centre de Gestion .....

Dossier suivi par : (Noms- Prénom -tel –Mail) .....

Je soussigné(e)..... (Maire ou Président), certifie que la collectivité (ou établissement) ci-dessus indiqué(e) les éléments ci-après :

### Commissions Administratives Paritaires (CAP) :

Emploi à la date du 01/01/2018

Fonctionnaires Titulaires - Stagiaires		
Catégories	Femmes	Hommes
A		
B		
C		
<b>Total</b>		

### Commissions Consultatives Paritaires (CCP) :

Emploi à la date du 01/01/2018

Contractuels de droit public		
Catégories	Femmes	Hommes
A		
B		
C		
<b>Total</b>		

### Comité Technique – Comité d'hygiène, sécurité et Condition de travail (CT - CHSCT) :

Cochez une case parmi les trois choix possibles

Emploi à la date du 01/01/2018 **moins de 50 agents** et relève de ce fait du Comité Technique placé auprès du CDG 973 ; préciser l'effectifs :

STATUT	NOMBRE D'AGENTS	
	Femmes	hommes
Fonctionnaires ( <i>titulaires et stagiaires</i> ) en position d'activité, de congé parental ou accueillis en détachement ou mise à disposition de la collectivité.		
Agents contractuels de droit public en CDI.		
Agents contractuels de <b>droit public</b> bénéficiant d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois ( <i>doit exercer ses fonctions ou être en congé rémunéré ou en congé parental</i> ).		
Agents contractuels de <b>droit privé</b> bénéficiant d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois ( <i>doit exercer ses fonctions ou être en congé rémunéré ou en congé parental</i> ).		
<b>TOTAL</b>		

Emploi à la date du 01/01/2018 **50 agents et plus** et ne relève pas de ce fait du Comité Technique placé auprès du CDG 973 ; préciser l'effectifs :

STATUT	NOMBRE D'AGENTS	
	Femmes	hommes
Fonctionnaires ( <i>titulaires et stagiaires</i> ) en position d'activité, de congé parental ou accueillis en détachement ou mise à disposition de la collectivité.		
Agents contractuels de droit public en CDI.		
Agents contractuels de <b>droit public</b> bénéficiant d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois ( <i>doit exercer ses fonctions ou être en congé rémunéré ou en congé parental</i> ).		
Agents contractuels de <b>droit privé</b> bénéficiant d'un contrat d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois ( <i>doit exercer ses fonctions ou être en congé rémunéré ou en congé parental</i> ).		
<b>TOTAL</b>		

A créé un **C.T. et C.H.S.C.T. communs avec**

.....(à préciser : syndicat, commune, communauté de communes, C.C.A.S., Caisse des Ecoles...) Précisez les effectifs cumulés : /\_\_\_\_\_ /

Notes :

En cas de non-respect de la condition du seuil des 50 agents, toutes les procédures portant sur des projets requérant l'avis préalable du Comité Technique (organisation et fonctionnement des services, régime indemnitaire, politique d'action sociale, protection sociale complémentaire....) ou du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail seraient irrégulières.

La Collectivité s'engage à fournir des informations exactes, à jour et complètes. Toute information fautive, périmée ou incomplète est, en effet, de nature à mettre en cause sa responsabilité administrative. **Nous insistons sur la nécessité de faire connaître les effectifs complets des agents contractuels, qu'ils soient de droit public et privé.**

Merci par avance de votre compréhension.

Fait à .....

Le : .....

Signature et Cachet

**Merci de retourner ce certificat au plus tard le 15 mai 2018**

Par courrier : au Centre de Gestion de la Guyane  
36, Avenue Louis Pasteur – B.P. 493 – 97332 CAYENNE Cedex  
Ou par courriel : - [carrieres@cde973.fr](mailto:carrieres@cde973.fr)